

des musées dans toutes les localités de notre pays. Il y a maintenant au Canada 2 000 musées et institutions connexes.

Les musées nationaux ont connu des débuts précaires. En effet, toute leur histoire a été marginale. Ils sont passés d'un ministère gouvernemental à un autre, ils ont été établis dans des sous-sols ou dans des immeubles mal adaptés, et même dans des immeubles condamnés.

En 1981, le premier ministre d'alors, Pierre Trudeau, a annoncé que de nouveaux immeubles majestueux seraient construits pour abriter deux de nos musées nationaux, le Musée des beaux-arts et le Musée canadien des civilisations. C'est la première fois dans leur histoire que ces institutions seront abritées dans des immeubles bien conçus. Pour la première fois, ces musées disposeront d'installations d'entreposage conformes aux normes professionnelles pour leurs collections représentant plusieurs millions de dollars qui seront aussi bien exposées. Le projet de construction d'un nouvel immeuble pour le Musée national de l'aviation s'est également concrétisé.

Malheureusement, les autres collections nationales restent dans des installations inadéquates. Le Musée national des sciences et de la technologie est dans une vieille boulangerie, et le Musée des sciences naturelles occupe la moitié de l'Edifice commémoratif Victoria et 13 autres endroits dans la région de la capitale nationale. Quant au Musée de la guerre, il a perdu 40 000 pieds carrés de superficie, et ses besoins sont légendaires.

Le projet de loi C-12 ne résoudra pas ces problèmes, mais il amorcera un processus visant à donner aux musées un contrôle plus direct de la gestion de ces importants trésors. Il leur donnera plus d'indépendance par rapport au gouvernement, réduira les formalités administratives et leur permettra de garder les fonds qu'ils recueillent. Cette orientation est conforme à plusieurs études qui ont été faites, y compris celle du groupe de travail dirigé par Clement Richard et William Withrow. L'Association des musées canadiens a tenu une série de rencontres régionales à 15 endroits différents, et les participants à ces rencontres ont approuvé les recommandations Richard-Withrow. En outre, le Comité permanent des communications et de la culture a appuyé ces recommandations dans son rapport unanime de janvier 1987.

Le projet de loi C-12, qui vise à restructurer les musées nationaux, est essentiellement un projet de loi d'ordre administratif, mais il contribuera à accroître l'efficacité de ces établissements en les rendant maîtres de leur destinée. Je suis heureux de constater que les mandats des musées sont exposés dans cette mesure législative.

Les musées—Loi

Je suis cependant déçu que le gouvernement n'ait pas encore mis en application l'autre moitié de la politique de réforme des musées pour le reste du pays. Les musées nationaux sont tous situés à Ottawa. Je crois fermement qu'il incombe au gouvernement d'aider les autres musées d'un bout à l'autre du Canada. En 1987, l'ancienne ministre, Flora MacDonald, s'était engagée à préparer une nouvelle politique. Il y a eu de longues et vastes consultations, mais le gouvernement n'a toujours pas présenté cette politique plus large, ni honoré son engagement d'augmenter les fonds d'environ 2 millions économisés sur le Programme des expositions mobiles.

Le programme de subventions pour les musées est resté le même depuis 1972. Le Programme d'appui aux musées reste inchangé à 8,5 millions, en dépit de l'inflation. Je ne peux penser à aucun programme qui soit aussi négligé, mais pourtant aussi valable. Les fonds dépensés reviennent au gouvernement par le biais des taxes résultant de la stimulation économique provoquée par les millions de visiteurs de ces musées. Le rendement de ces investissements est excellent, mais on pourrait encore l'améliorer.

Nos musées, nos sites historiques, nos centres scientifiques contiennent des millions d'objets, chacun avec son histoire fascinante. Nous devons raconter ces histoires à plus de gens, mais les budgets sont tellement serrés qu'il ne reste pratiquement rien pour la publicité. Il faut plus d'argent. D'autres organismes du gouvernement doivent participer à l'effort, par exemple Tourisme Canada ou Radio-Canada. La culture est justement rattachée au ministère des Communications pour encourager une plus grande programmation culturelle à la télévision, au cinéma, etc.

Quand avez-vous une émission sur nos musées? Mardi, des administrateurs du Musée des beaux-arts ont dit au comité parlementaire qu'ils avaient demandé à Radio-Canada si elle ne pourrait pas faire une émission sur le Musée à l'occasion de son inauguration. Radio-Canada a refusé.

Tout le patrimoine du Canada n'est pas à Ottawa. Il est situé dans toutes les régions du pays. Nous avons besoin d'une nouvelle vision et d'un nouveau concept pour que notre patrimoine national abonde dans toutes les collections des musées. Les pièces du musée de la rivière Campbell, en Colombie-Britannique, et celles du musée des pompiers à Yarmouth, en Nouvelle-Écosse, font partie de notre patrimoine national au même titre que les grandes collections du Musée des beaux-arts.

Enfin, je voudrais saluer les milliers de bénévoles de tous les coins du Canada qui consacrent leur temps et leur énergie à préserver nos grandes ressources du patrimoine culturel. Finalement, je voudrais demander encore une fois plus de soutien dans le domaine de la commer-